

- ***Monsieur le Ministre des Forces armées,***
- ***Monsieur le Général de division, Haut-Commandant de la Gendarmerie nationale et Directeur de la Justice militaire,***
- ***Monsieur le Général de division, Inspecteur général des Forces armées,***
- ***Monsieur le Général de division aérienne, Chef de l'Etat-major particulier de Monsieur le Président de la République,***
- ***Messieurs les Officiers généraux,***
- ***Messieurs les Directeurs de service,***
- ***Messieurs les Colonels, Commandants de zone,***
- ***Mesdames, Messieurs les Officiers, Sous-officiers, Gendarmes, Militaires du rang,***
- ***Mesdames, Messieurs les personnels civils des Forces armées,***
- ***Chers grands Anciens,***
- ***Honorables invités, Mesdames, Messieurs,***

Par la grâce de Dieu, le Tout puissant, nous sommes à nouveau réunis au seuil du nouvel an, pour sacrifier à la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux à Monsieur le Ministre des Forces armées. L'honneur m'échoit aujourd'hui d'être le porte-parole des Armées et de la Gendarmerie nationale.

Permettez-moi, à l'entame de mon propos, d'avoir une pensée pieuse pour nos illustres disparus et de témoigner toute notre compassion à nos camarades blessés ou malades à qui, je souhaite un très prompt rétablissement.

Au-delà de son caractère républicain, la cérémonie qui nous réunit est d'abord, un moment de communion et de témoignage de la reconnaissance des personnels des Armées et de la Gendarmerie nationale, à l'endroit du ministre des Forces armées.

Sous ce rapport, **Monsieur le Ministre**, je voudrais me joindre au général de division Moussa FALL, Haut commandant de la Gendarmerie nationale et directeur de la justice militaire, pour vous réitérer toute notre gratitude, pour l'attention et l'ardeur particulières, avec lesquelles vous portez personnellement les projets et dossiers des Forces armées.

Il est donc tout à fait naturel d'être fier de l'opportunité que vous nous offrez ce matin d'apprécier à juste titre, les progrès réalisés durant l'année écoulée pour mieux nous projeter dans l'avenir.

Un regard rétrospectif sur l'année qui s'achève permet de constater que les Forces armées sont restées fidèles à leur engagement sacerdotal de défense du sanctuaire national, de protection et de sécurisation de nos compatriotes.

Ancrée dans sa vocation première et principale d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, le maintien de l'ordre et l'application des lois et règlements, la Gendarmerie nationale a pris la pleine mesure de l'évolution du contexte sécuritaire. Elle s'est efficacement évertuée à adapter ses ressources humaines, sa posture opérationnelle, ses équipements et infrastructures à la hauteur et à l'évolution des menaces.

En effet, la gestion des ressources humaines au sein de cette prestigieuse institution a fait l'objet d'une attention particulière au cours de cette année, avec le recrutement massif d'élèves-gendarmes et de gendarmes adjoints volontaires.

La mise en place d'un conseil de participation et de dialogue interne (CDPI), ainsi que la création de la Division Genre, avec plus de 500 personnels féminins, démontrent l'importance accordée au soutien de l'homme par l'effet conjugué d'une dynamique sociale fondée sur la solidarité et d'un style de commandement mettant en priorité les préoccupations du gendarme.

Cette montée en puissance se traduit également dans la restructuration amorcée pour s'adapter aux multiples défis sécuritaires.

Ainsi, les forces d'intervention mobiles de la Légion de Gendarmerie d'intervention (LGI) et les Escadrons de surveillance et d'intervention (ESI) chargés de la surveillance et de la protection des frontières ont été redimensionnés, et fortement capacités, pour mieux prendre en compte la criminalité.

La transformation des brigades de gendarmerie isolées en brigade territoriales renforcées (BTR) et la constitution de réserves de forces mobiles dans chaque légion, traduisent la volonté d'assurer la sécurité des zones les plus reculées du territoire et de se rapprocher des populations dans les terroirs les plus éloignés.

Ainsi, les six (06) légions de gendarmerie qui sont articulées en vingt (20) compagnies, cent deux (102) brigades et quarante-neuf (49) postes prennent désormais l'appellation de brigades de proximité. La création en 2022 d'une septième légion de gendarmerie, couvrant les régions administratives de Kolda et de Sédhiou, donnera sans doute encore plus de cohérence au maillage territorial, et combler le gap longtemps identifié.

Parallèlement, la Gendarmerie nationale a conduit le parachèvement de grands projets d'équipements et d'infrastructures divers pour l'exercice du commandement et la formation des personnels.

Cet engagement remarquable explique sans doute les résultats élogieux enregistrés cette année, avec plus de 15 tonnes de chanvre indien, 625 kilogrammes de cocaïne saisis, sans compter les autres types de stupéfiants et produits prohibés. L'arrestation de 354 voleurs de bétails a permis de restituer leurs biens aux nombreuses populations impactées, en particulier dans les régions méridionales du pays. De même, l'interpellation de 297 délinquants et le démantèlement de bandes criminelles ont apporté plus de quiétude aux populations rurales et urbaines.

Au plan de la lutte contre la pandémie de la COVID 19, la Gendarmerie nationale a mis en place un impressionnant dispositif de contrôle des mesures prises par les autorités, pour stopper la propagation de la maladie. Ainsi, les stratégies ont permis durant cette période critique, d'immobiliser plusieurs milliers de véhicules et motos contrevenant aux mesures de restriction de la circulation interurbaine et à l'entrée irrégulière sur le territoire national. Dans le

même registre, une communication ciblée a permis de faire vacciner plus de 53% des personnels des unités territoriales et mobiles.

Par ailleurs, la Gendarmerie nationale sénégalaise a maintenu sa forte contribution au maintien de la paix en Afrique et dans le monde avec le déploiement d'unités en République démocratique du Congo, en Gambie, au Mali et un renforcement très prochain de sa participation en République centrafricaine.

Pour l'année 2022, la Gendarmerie nationale compte demeurer la première force de proximité pour les populations sénégalaises, par la création d'un deuxième escadron blindé et de deux autres escadrons portés, ainsi que l'acquisition de nouvelles compétences au sein de la LGI. Le Groupement d'intervention de la Gendarmerie nationale (GIGN) verra également ses effectifs renforcés, quantitativement et qualitativement.

Conformément à la nature de la menace et à ses missions régaliennes de police et de justice militaire, la Gendarmerie nationale agit surtout en parfaite synergie avec les Armées.

### **Monsieur le Ministre,**

Dans leur ambition de s'ancrer davantage à leur cœur de métier, les Armées, quant à elles, ont réalisé des avancées remarquables dans la mise en œuvre du plan stratégique H2025, l'adaptation de la posture opérationnelle et l'entraînement des unités qui ont fait preuve d'efficacité notable sur tous les théâtres.

Au plan structurel, elles ont poursuivi les programmes d'équipements majeurs dans les domaines de la mobilité, de la puissance de feu, du soutien de l'homme, du soutien santé, de l'aide au déploiement et des liaisons opérationnelles. Les projets d'acquisition de la Marine nationale et de l'Armée de l'air ont connu un niveau d'avancement très appréciable, en phase avec les défis sécuritaires relatifs à l'exploitation des ressources offshore, à l'action de l'Etat en mer et à la défense aérienne de notre territoire.

Sur le plan des infrastructures, les cantonnements de toutes les zones militaires bénéficient de divers travaux de construction, de logements au profit des militaires et de leur famille, de poste de commandement ou de bâtiments dédiés à l'instruction ou à l'entraînement. Les inaugurations du musée des opérations extérieures général Babacar Gaye et de l'institut de défense du Sénégal, par Son Excellence Monsieur le Président de la République, traduisent le niveau de prise en compte du devoir de mémoire par les Armées, et la priorité accordée à la formation. C'est l'occasion de souligner les créations successives des écoles des Directions de service et l'inauguration très prochaine des travaux de l'école de la Marine nationale, qui viendront toutes renforcer notre autonomie en matière de formation et de gestion de nos ressources humaines.

Sur le même registre, l'Ecole de l'Armée de l'air (EAA) poursuit sa montée en puissance, avec la formation des futurs pilotes et techniciens de la compagnie Air Sénégal, dont la première promotion est déjà sélectionnée.

Tout en maintenant un rythme préparation opérationnelle soutenu, illustré par l'intensité des activités dans les centres d'entraînement tactique, les Armées ont réalisé un bilan opérationnel très satisfaisant, dans la lutte contre les bandes armées et les activités illicites en tout genre, avec notamment l'interception de plusieurs camions de trafic de bois et le démantèlement de nombreux sites d'orpaillage clandestins.

Dans le domaine de la surveillance maritime, la présence soutenue en mer et l'optimisation de l'avion de patrouille maritime ont permis de contrôler plus de 316 navires et 15000 pirogues, dont 24 arraisonnés pour pêche illicite, de porter secours à 391 personnes en mer et d'intercepter 152 migrants clandestins, sans oublier les huit tonnes de haschisch et plus de deux tonnes de cocaïne saisis.

Outil privilégié de diplomatie et de rayonnement international, les Armées se sont également distinguées dans la coopération opérationnelle avec les pays limitrophes, à travers l'organisation de visites, de rencontres et de patrouilles conjointes aux frontières terrestres et maritimes avec la Mauritanie, la Gambie et la Guinée Bissau. Nos contingents au Mali et en Gambie continuent de contribuer de façon efficiente à la stabilisation de ces deux pays frères, montrant l'exemple au détachement qui sera très bientôt déployé en République centrafricaine, comme forces de réaction rapide (QRF).

**Monsieur le Ministre,**

Si la Gendarmerie nationale et les Armées ont pu réaliser des bilans aussi positifs, elles le doivent certes aux hommes et femmes qui les composent, mais elles en sont surtout reconnaissantes à SEM le Président de la République, chef suprême des Armées, à qui nous témoignons notre profond dévouement, pour son soutien constant, mais aussi à vous, pour votre leadership exemplaire et votre inlassable accompagnement, par des conseils, avis et décisions toujours sages et éclairés.

C'est donc fort de ce soutien que les Forces armées s'engagent à consolider les acquis pour 2022, en demeurant vigilantes, résilientes et résolument orientées vers la modernisation de notre outil de défense afin de l'adapter constamment aux exigences de la complexité et de l'omniprésence de la menace.

Arrivant au terme de mon propos, je voudrais à présent porter la voix des Officiers, Sous-officiers, Gendarmes, Militaires du rang des trois (03) Armées, de la Gendarmerie nationale, et des personnels civils des Forces armées pour vous adresser nos vœux les meilleurs.

**Monsieur le Ministre des Forces armées,**

Au seuil du nouvel an, nous prions Dieu, le Tout puissant, qu'Il vous accorde à vous-même et à votre famille, une excellente santé, la sérénité et le succès dans vos projets personnels et professionnels.

Que les Forces armées sénégalaises continuent de prospérer dans la paix, la concorde et la solidarité nationale.

*Deweneti* Monsieur le Ministre !!!!

On nous tue, on ne nous déshonore pas.



**A L L O C U T I O N**

**D U**

**C E M G A**

**A L'OCCASION**

**DE LA**

**CEREMONIE DE PRESENTATION DES**

**VŒUX DES FORCES ARMEES**

**AU**

**MINISTRE DES FORCES ARMEES**

**DAKAR, 30 DECEMBRE 2021**